

# Noesis

## Consignes aux auteurs

### Remise des articles

Tout article soumis à la rédaction de *Noesis* doit être accompagné d'un titre, d'un résumé (une dizaine de lignes) et de mots clés, en français et en anglais.

Les articles doivent être remis en format word (.doc). S'ils comportent des schémas, tableaux etc., il est recommandé de joindre en plus du fichier word un fichier .pdf afin de vérifier la conformité à l'original.

Si l'article remis comporte des images, elles seront insérées dans le texte, mais également fournies dans un fichier séparé et dans une résolution suffisante pour l'impression (minimum 300 dpi). Les images doivent être accompagnées de titres et/ou légendes, et **IMPÉRATIVEMENT** des sources / crédits.

Les auteurs joindront avec leur article une notice biographique d'une dizaine de lignes maximum.

***Tout auteur accepte la mise en ligne de son article dès lors qu'il est publié par la revue.***

### Mise en forme du texte

Pour faciliter le travail éditorial, le texte doit être présenté le plus simplement possible :

- il est préférable d'utiliser la police Times New Roman et un interlignage simple,
- il ne faut aucune césure de mot,
- les titres des différentes parties et sous-parties d'un article doivent être bien identifiables et numérotés,
- chaque changement de paragraphe sera signalé par un alinéa,
- les notes doivent être des notes de bas de pages (non pas des notes de fin de document) à numérotation algébrique.

### *Guillemets*

Dans les textes en français, seuls les guillemets typographiques à la française (« et ») doivent être utilisés (que ce soit pour les citations ou pour mettre en valeur un mot ou une expression).

Les guillemets anglais (" et ") ne s'utilisent qu'à l'intérieur d'une citation pour ne pas répéter l'usage des guillemets français.

### *Citations*

Les citations de moins de 3 lignes doivent être simplement encadrées par des guillemets français. Les citations longues doivent être détachées du texte, avec un espace avant et après, dans un corps plus petit.

Les citations en français restent en romain ; les citations en langue étrangère doivent être en italique.

Les coupures dans les citations doivent être signalées entre crochets : [...]

## Emploi de l'italique

L'italique ne s'emploie que pour les titres d'œuvres, de revues, pour les mots étrangers ainsi que pour les expressions latines.

Il faut éviter l'italique pour faire ressortir du texte : pour mettre en valeur un mot ou une partie du texte, on emploie de préférence les guillemets français (on recourra à l'italique dans un passage déjà entre guillemets). Le soulignement et le gras ne doivent jamais être utilisés.

## Quelques usages à respecter

Les abréviations ne s'utilisent que dans les notes de bas de page, jamais dans le corps du texte.

Les sigles s'écrivent sans point (CNRS et non C.N.R.S.) ; écrits en toutes lettres, seul le premier mot prend une majuscule (Centre national de la recherche scientifique).

Les siècles s'écrivent en chiffres romains en petites capitales, suivis d'un 'e' en exposant (par ex. : XIX<sup>e</sup> siècle).

## Références bibliographiques

Elles seront de préférence insérées dans les notes de bas de page (éviter les listes bibliographiques en fin d'article).

### Présentation des références :

- Ouvrage :  
Initiale du prénom Nom, *Titre*, Lieu d'édition, Éditeur, année, p. x.
- Article :  
Initiale du prénom Nom, « Titre de l'article », *Nom de la revue*, n° de la revue, année, p. x.
- Contribution dans un ouvrage collectif :  
Initiale du prénom Nom, « Titre de la contribution », dans Initiale du prénom Nom (dir.) ou (éd.), *Titre*, Lieu d'édition, Éditeur, année, p. x.

S'il y a deux auteurs, les séparer par un 'et' ; s'il y en a trois, placer des virgules entre les premiers puis un 'et' entre les deux derniers ; au-delà de trois auteurs, faire suivre de *et al.*

Pour indiquer le nom de la collection pour un ouvrage :

Initiale du prénom Nom, *Titre*, Lieu d'édition, Éditeur, coll. « nom de la collection », année, p. x.

### Pour les répétitions de références :

Si le titre de la référence est court, il peut être répété intégralement ; s'il est long, ne garder que les premiers mots suivis de ... :

- Ouvrage : Initiale du prénom Nom, *Titre...*, *op. cit.*, p. x.
- Article : Initiale du prénom Nom, « Titre de l'article... », *art. cit.*, p. x.

Si la référence répétée est donnée immédiatement avant la nouvelle note et qu'il n'y a pas d'ambiguïté possible, on emploiera :

- pour renvoyer au même ouvrage ou article, à des pages différentes : *Id.*, p. x.
- pour renvoyer exactement au même endroit : *Ibid.*

### Quelques abréviations :

chap.	chapitre(s)
éd.	éditeur(s) / édition(s)
n°	numéro
p.	page(s)
sq.	et pages suivantes
t.	tome(s)
trad.	traduction / traducteur(s)
vol.	volume(s)